DEPARTEMENT DU CHER



MAIRIE DE NANÇAY 18330

Téléphone : 02.48.51.81.35 E-mail : mairie@nancay.fr

Nombre de conseillers en

exercice: 14

Présents: 11

Votants: 12

Date de la convocation : 04/04/2024

Date d'affichage : 04/04/2024

OBJET : Affectation du résultat de 2023 de la M49

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-04-005

L'an deux mille vingt-quatre

le onze avril à dix-neuf heures,

le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents: Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.

Messieurs BAILLY, BONNOT, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT,

URBAIN.

Excusée: Madame GUÉRU.

Absents: Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Secrétaire: Madame Murielle BOUGIS.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des résultats antérieurs reportés à savoir :

en section d'exploitation : 0.00 €
en section d'investissement : 102 077.68 €

vu les résultats de l'exercice 2023 :

en section d'exploitation : 23 782.71 €
en section d'investissement : 945.59 €

vu les résultats cumulés :

en section d'exploitation : 23 782.71 €
en section d'investissement : 103 023.27 €
vu l'état des restes à réaliser en dépenses : 4 992.00 €

vu l'état des restes à réaliser en recettes : 0.00 €

et après en avoir délibéré,

décide d'affecter le résultat d'exploitation à l'article 002.

L'excédent de la section d'investissement, soit : 103 023.27 € sera inscrit à

l'article 001.

Fait à Nançay, le 12 avril 2024

La secrétaire, Le Maire,

Murielle BOUGIS. Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 12 avril 2024.